

## Concours « Les petits champions de la lecture »

Nous avons eu la chance de participer à ce concours de lecture à l'école élémentaire de Chantelle.

Chaque élève devait lire un extrait de roman de son choix sans dépasser 3 minutes. Nous nous sommes beaucoup entraînés avec Annie Hofjevac, qui intervient dans la classe.

Les cinq finalistes de la classe de CM2 étaient Anouk Allegre Mension, Ly-Lan Cellard, Antoine Giroux, Alice Guittard et Clémence Maurice.

Le jury composé des élèves de CM2, de membres du club de lecture, de Annie et de la maitresse ont élu Anouk Allegre Mension meilleure lectrice de la classe.

Elle pourra donc participer à la finale départementale courant mars.



Les CM2

## « Nettoie ton Bouble », 2ème édition



Un **Grand Merci** aux 19 participants de l'opération de désencombrement des chemins en bordure de la rivière fin novembre 2021. Une nouvelle occasion de montrer l'attachement à ce lieu de nature pour les chantellois, réunissant des habitants, des propriétaires, des résidents du foyer l'astrolabe et des représentants associatifs. Cette édition, toujours en toute convivialité, avait également l'objectif de dégager des branches, ronces et troncs sur le chemin du trail.

Rendez-vous début septembre 2022 pour la 3ème édition !

Céline Moynault

**OUVERTURE**  
DU LUNDI AU VENDREDI  
9 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 17 H 30  
SAMEDI ET DIMANCHE  
14 H 30 17 H 00  
EN PARTENARIAT AVEC

**FEMMES  
BOURBONNAISES  
REMARQUABLES**

DU 12 Février au 27 Février 2022  
SALLE MAUPOIL de la Mairie  
03140 CHANTELLE

## VEZ CRÉER VOTRE LIVRE D'ARTISTE !

**26-27 FEVRIER 22**  
**STAGE 2 JOURS**  
**ADOS-ADULTES**  
6 personnes maximum  
9h30-12h30 / 14h-18h

- Expression de soi alliant Arts plastiques et Ecriture
- Création personnelle et unique sur un sujet qui a du sens pour vous : passion, projet, rêve, expérience passée...

Aucun niveau préalable n'est requis, ni en pratique artistique, ni en écriture. Accompagnement individualisé

**140 € / pers. Matériel fourni**

Inscription validée à réception d'un acompte de 40 € non restituable si annulation. Prévoir votre repas de midi. L'atelier reste ouvert pendant la pause méridienne.



**Blandine Brunet-Gougat - Atelier l'Arbre bleu**  
1, place de la Libération 03140 CHANTELLE - 06.61.95.00.74  
blandine.brunet@laposte.net - Facebook - Instagram



A

NE



PAS



RATER !

# 2022 Chantelle Infos

04.70.56.62.21

chantelle.mairie@wanadoo.fr

## Le mot du Maire

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude dans le monde entier. J'aurai tout d'abord une pensée pour toutes les Chantelloises et Chantellois qui nous ont quittés durant cette année et souhaite assurer de mon soutien leurs familles.

Durant l'année 2021, nous avons encore dû appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvons.

Chantelle est un village dynamique empreint de l'attrait pour cette ruralité moderne. Sa croissance démographique se poursuit : nous sommes à présent 1127 habitants. Son immobilier est prisé et se traduit par la réhabilitation de logements vacants. Malgré les difficultés, les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité.

La situation sanitaire qui perdure en ce début d'année ne nous a pas permis, hélas, d'organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux, initialement prévue le 21 janvier. Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent.

Je tiens également à exprimer ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé et à tous les acteurs de la solidarité pour leur dévouement. Un grand merci également aux enseignants et personnels des écoles pour leur capacité d'adaptation dans un contexte difficile. Et je tiens à souligner l'abnégation et la bienveillance remarquables des personnels et de la direction de la maison de retraite de Chantelle pour apporter des soins de qualité à nos anciens.

Nous retrouverons prochainement, j'en suis persuadé, ces conditions favorables où nous pourrions nous réunir sans contrainte mais, en attendant, je vous prie de recevoir mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022.

Continuez à prendre soin de vous et des autres.



n° 227

Février 2022

N°ISSN 1269-570X

Dir. Publication:

A. Bidaud

### Sommaire :

- ◊ Broyeur de végétaux
- ◊ Etat civil
- ◊ Stage livre d'artiste
- ◊ Vente lanternes
- ◊ Carnaval
- ◊ Exposition
- ◊ Concours lecture
- ◊ Nettoie ton Bouble
- ◊ ACPG - CATM

### Agenda

( sous réserve de modification )

**12 au 27 Février**

Exposition Femmes

Bourbonnaises

remarquables,

salle Maupoil

**23 Février**

Carnaval des enfants

**05 mars**

Fiesta des Jeunes, Comité

des Fêtes

**12 Mars**

Repas dansant, Pompiers

**19 Mars**

Repas dansant, Foot

**20 Mars**

Matinée Saucisses, Vieilles

Soupapes

**26 Mars**

Fête du cochon, Comité

des Fêtes

**2 Avril**

Printemps des Poètes, Lire

pour Tous

## Mise à disposition d'un broyeur

Le SICTOM Sud-Allier a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux qui sera mutualisé avec ses 149 communes adhérentes. Sur les 15 déchetteries implantées sur le territoire, ce sont environ 10 000 tonnes de déchets verts qui sont déposés chaque année par les particuliers, les communes et les professionnels. Le coût de traitement annuel (compostage industriel) est de l'ordre de 600 000 euros. Pour limiter ces dépenses, le SICTOM a souhaité mettre l'accent sur une démarche de réduction des déchets verts.

### Valoriser les végétaux en broyat

Afin d'apporter une réponse satisfaisante aux communes pour la gestion de leurs déchets verts, le SICTOM Sud-Allier a souhaité se munir d'un broyeur de type professionnel qu'il mettra très prochainement à disposition des communes membres.

Cet outil capable d'avaler des branches, même feuillues, jusqu'à 15 cm de diamètre permettra aux services techniques des communes de broyer leurs tailles de haies et d'utiliser le broyat en paillage ou pour le compostage. Finis les allers-retours à la déchetterie ! Les employés communaux pourront ainsi réaménager leurs massifs tout en facilitant le travail d'entretien et gagner du temps sur les chantiers de tailles.

Le broyat obtenu, environ 1m<sup>3</sup> pour 7m<sup>3</sup> de végétaux, pourra être utilisé sur les espaces verts communaux. En paillis pour les espaces fleuris et/ou au pied des arbres, haies, il permet de ralentir la pousse des herbes indésirables, de limiter l'arrosage et de nourrir et protéger les sols.

Autre utilisation possible pour ce broyat, l'apport de structurant dans le processus de compostage partagé ou en établissement que le SICTOM accompagne.

### Démonstration appréciée

Pour cette première démonstration du broyeur, ce sont une soixantaine d'élus et d'agents techniques de plus de trente communes, qui ont répondu présents. Ils ont notamment pu se renseigner sur le fonctionnement général de la machine et les préconisations de préparation des végétaux en amont.

En mutualisant cet outil, le SICTOM Sud-Allier va permettre à l'ensemble de ses communes adhérentes de bénéficier d'un broyeur de qualité professionnelle.

**Le SICTOM mise sur une baisse significative des tonnages collectés en déchetterie et souhaite positionner ce broyeur comme un véritable outil de prévention de la production de déchets verts sur son territoire.**



### Etat Civil

#### Décès:

- ♦ Jeanine Poligny épouse Guerrier, 89 ans, Fleurief, maison de retraite
- ♦ Simone Touzin épouse Remy, 95 ans, Chantelle, maison de retraite
- ♦ Martine Delaunay épouse Baratoux, 73 ans, Chantelle
- ♦ Margaret Roux, 41 ans, Chantelle
- ♦ Suzanne Roux épouse Simons, 79 ans, Chantelle, maison de retraite



### Carnaval

La commune de Chantelle organise un carnaval qui se déroulera le mercredi 23 février 2022.

#### Programme de la journée :

- Activités - 10h30 à la médiathèque
- Dégustation de crêpes et de beignets et jeux - 14h30 à l'école élémentaire



### Vente de lanternes

La commune de Chantelle met en vente les lanternes qui ont été remplacées récemment.

Prix de la lanterne : 50€

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 04.70.56.62.21



### Assemblée générale CATM

Après avoir remercié l'assemblée de sa présence, notamment M. Chatet, maire de Fourilles, et excusé M. André Bidaud et M. Pascal Palain de leur absence, la Présidente, Mme Virginie Ladhuie, propose d'observer une minute de silence, en hommage aux membres et adhérents disparus, au cours des derniers mois.

Mme V. Ladhuie tient à remercier la commune de Chantelle pour le prêt de la salle, la prise en charge financière des gerbes, à l'occasion des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, ainsi que pour la subvention, généreusement versée à l'association, chaque année.

Des remerciements sont également adressés aux porte-drapeaux, et plus particulièrement à M. Jean-Claude Roumeau, pour sa présence « sans faille » à l'ensemble des cérémonies, officielles ( remise de médaille à M. Robert Bardot, à Monestier) ou commémoratives, ainsi qu'aux hommages rendus, lors de décès ( M. Marcel Auclair, à Monesier, et M. Jean Odrain, à Bellenaves).

Un point est fait sur les effectifs que compte l'association : 12 CATM, 9 veuves CATM, 1 veuve PG, 5 sympathisants et 3 sympathisantes. L'assemblée a le plaisir d'accueillir Mmes Isabelle Perin et Marie-Chantale Lambrecht, ainsi que M. Stéphane Bonnet, en tant que sympathisants.

Concernant le journal bi-trimestriel Quiqu'en grogne, il est rappelé que toute adhésion garantit la réception de cette revue.

Information sur les Bleuets de France : envoyés à toutes les associations d'Anciens Combattants par l'ONAC ( Organisation Nationale des Anciens Combattants), la vente de ces bleuets est vouée à venir en aide aux blessés et victimes de guerres, et d'actes de terrorisme. Les collectes ont lieu lors des cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre, à la suite de quoi 40 % des sommes récoltées reviennent à l'association, et 60 % sont envoyés à l'ONAC, conformément aux dispositions de cette dernière.

Rapport financier : M. Raymond Perrin présente la situation financière de l'association, tout à fait stable et très satisfaisante. Les comptes ont été vérifiés par M. Raymond Courtinat, commissaire aux comptes.

Les cotisations départementales ayant augmenté, la section de Chantelle s'est vue contrainte de suivre cette augmentation : CATM et sympathisants, 31 euros / Veuves CATM, veuves PG et sympathisantes, 27,50 euros.

Mme V. Ladhuie tient à informer l'assemblée qu'une plaque d'Ancien Combattant a (enfin) pu être déposée sur la tombe de M. Roland Heitzmann, décédé en janvier 2020. Elle rappelle que lors du décès d'une veuve, une plante est offerte à la famille.

Le Chantelle Infos constituant un moyen de communication privilégié avec les habitants de la commune, l'association des CATM profitera de cette occasion pour présenter le portrait d' Anciens Combattants et de Veuves. Surprise lors du prochain numéro !

Carine Coulon – secrétaire adjointe